

PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Préfecture

Direction des Services
du Cabinet et de la Sécurité

Pôle Sécurité

Dossier suivi par Lise COLMART
Tél : 03.25.30.22.63
lise.colmart@haute-marne.gouv.fr

CHAUMONT, le 7 janvier 2013.

Le préfet de la Haute-Marne

à

Mesdames et Messieurs les maires
du département de la Haute-Marne

OBJET : Inventaire départemental des mouvements de terrain.

P. J : Une.

Le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a mandaté le Bureau de recherches géologique et minière (BRGM), établissement public national, pour la réalisation d'un inventaire des mouvements de terrain, d'origine anthropique ou naturelle, sur l'ensemble du département de la Haute Marne. Les objectifs sont les suivants :

- recenser, localiser et caractériser les mouvements de terrain afin de conserver la mémoire de ces phénomènes ;
- vous assister, en tant qu'acteur local, pour la programmation et l'élaboration de documents d'information préventive : identification des communes les plus exposées, analyse des phénomènes à risque (nature, répartition, ampleur), préparation de cartes d'aléas ;
- informer et sensibiliser les citoyens sur l'existence de mouvements de terrain à proximité de leur habitation, par la constitution d'une base de données gratuitement accessible sur internet (<http://www.bdmvt.net>).

La première phase du recensement comprend la collecte des données disponibles auprès, notamment, des collectivités territoriales. Ces données seront ensuite validées sur le terrain avant d'être insérées dans la base nationale précédemment citée.

Vous trouverez donc en pièce jointe un questionnaire à compléter et à retourner au BRGM, dans la mesure du possible avant le 1^{er} mars 2013. Les phénomènes à recenser sont les suivants :

- les chutes de blocs et éboulements ;
- les glissements et fluages lents ;
- les effondrements et affaissements, y compris d'origine minière ;
- les coulées de boues ;
- les érosions de berge.

Afin de transmettre les données les plus exhaustives possibles, je vous invite à relayer cette information auprès de vos administrés pour qu'ils vous signalent les phénomènes dont ils ont connaissance.

Je vous remercie par avance pour votre collaboration à cette démarche. Mes services restent naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous auriez besoin.

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur du cabinet,



Nicolas REGNY

Copies :

- Mesdames et Messieurs les sous-préfets des arrondissements de Saint-Dizier et Langres ;
- Monsieur le directeur départemental des territoires ;
- Bureau de recherches géologique et minière – Monsieur Nicolas ZORNETTE.

BRGM Champagne-Ardenne
Affaire suivie par : Nicolas Zornette
Tél : 03 26 84 47 70

QUESTIONNAIRE A COMPLETER ET A RETOURNER AU BRGM

par : Courrier : BRGM CHA 12, rue Clément Ader, BP 137, 51685 Reims Cedex 2
Fax : 03 26 84 47 79
Mèl : n.zornette@brgm.fr

1 - NOM DE LA COMMUNE :

Questionnaire complété par : _____ Tampon

2 - Des mouvements de terrain ont-ils affecté le territoire de votre commune ?

OUI NON NE SAIT PAS

Si oui, s'agit-il :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> de chutes de blocs et éboulements | <input type="checkbox"/> de glissements de terrain, de fluages lents |
| <input type="checkbox"/> de coulées de boues | <input type="checkbox"/> d'érosion de berge |
| <input type="checkbox"/> d'effondrements ou affaissements (y compris ceux d'origine minière) | |

3 - Dommages sur des biens et/ou des personnes ?

OUI NON NE SAIT PAS

4 - Des études techniques (géotechnique, génie civil) et/ou des travaux réalisés ?

OUI NON NE SAIT PAS

si oui, lesquels :

5 - Personnes ou services à contacter

Nom : _____ Coordonnées Téléphone : _____
Mèl : _____

Nous vous contacterons pour :

- recueillir des informations complémentaires (date de découverte, date probable de l'événement, localisation des phénomènes sur plan, géométrie...)
- organiser avec vous le cas échéant une visite sur site(s)

